Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-737** **20/09/2016**

Date de mise en application : 16/09/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/09/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance de deux emplois d'inspecteur général de l'agriculture de 1re classe.

Est paru au JORF n° 0216 du 16 septembre 2016, texte n° 94, l'avis de vacance de deux emplois dans le cadre d'inspecteur général de l’agriculture de 1re classe dans le corps de l'inspection générale de l'agriculture du ministère de l’agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
Les conditions de nomination dans ce corps et ce grade sont fixées par le décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 modifié, portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises à la secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP, dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de publication de l'avis au Journal officiel.

Michel Magimel